

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article1297>

EADS pourra vendre ses avions militaires aux forces armées des Etats-Unis

- Défense - International -



Date de mise en ligne : vendredi 30 décembre 2005

Spyworld Actu

Le Pentagone pourra désormais acheter des avions militaires Airbus. Selon le Financial Times du vendredi 30 décembre, le Congrès américain a, en effet, supprimé une clause figurant dans un projet de loi pour la défense, qui interdisait au Pentagone de se fournir auprès de l'avionneur européen. Le budget de la défense, qui attend la signature du président George Bush, ne contient plus cette disposition.

Au mois de mai 2005, la Chambre des représentants proposait d'interdire tout contrat militaire "avec une entité étrangère ayant reçu une subvention d'un gouvernement membre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), faisant l'objet d'un recours américain". Sans nommer directement le groupe franco-allemand d'aéronautique et de défense EADS et sa filiale Airbus, cette proposition envenimait la crise américano-européenne, ouverte quelques mois auparavant par Boeing concernant les aides versées à son rival. En octobre 2004, Washington engageait une procédure devant l'OMC dénonçant les avances accordées à l'avionneur européen. Bruxelles avait alors répliqué sur les aides versées à Boeing.

Ce veto, s'il avait été entériné, aurait empêché EADS de concourir à l'appel d'offres pour les avions ravitailleurs de l'armée de l'air américaine, un marché de 500 appareils étalé sur plusieurs années.

Un premier contrat pour le remplacement d'une centaine d'appareils avait été attribué, en 2003, à Boeing pour un montant de 23,5 milliards de dollars (19,8 milliards d'euros). Il avait été suspendu en 2004, en raison d'irrégularités dans le processus d'attribution. Le Pentagone a promis, depuis, de lancer un nouvel appel d'offres. Il pourrait intervenir en 2006.

Bien décidé à concurrencer Boeing, EADS veut se mettre sur les rangs. Pour cela, il lui faut un partenaire américain et un site d'assemblage aux Etats-Unis. En juin, le groupe a choisi la ville de Mobile, en Alabama, pour s'installer et être opérationnel dès 2006. En septembre, il a désigné son partenaire, Northrop Grumman, numéro trois mondial derrière Lockheed Martin et Boeing

UN GESTE D'APAISEMENT

Face au 767 KC de Boeing, EADS envisage de proposer l'A330. Le groupe européen est entré sur ce marché des avions ravitailleurs en janvier 2004, en emportant face à Boeing un contrat de 13 milliards de livres (18,8 milliards d'euros) pour la livraison et l'entretien d'une vingtaine d'appareils à l'armée britannique. Il a aussi décroché un contrat en Australie pour cinq tankers.

Cette décision américaine de supprimer la clause anti-Airbus intervient quelques mois après un geste d'apaisement européen. En octobre, lors de l'annonce du lancement de la fabrication de l'A350, concurrent du 787 Dreamliner de Boeing, Airbus a décidé de ne pas avoir recours aux avances remboursables - représentant jusqu'à un tiers du coût d'un nouvel avion - qu'avaient accepté de lui verser la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne et l'Espagne, les quatre pays où est implanté le constructeur.

Post-scriptum :

<http://www.lemonde.fr/web/article/0...>